

# **Compte-rendu du Conseil Municipal**

## **Séance du Mardi 2 septembre 2003**

**Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes**

**Présents :** R.Jezierski, P Bellonnet, F.Dalongeville, L.Desmet, F Frizon, E.Herbain, V.Joly, , F.Mommelé. M Sagie.

**Absents excusés** . F. Meunier, S.Derriche,

**Le Conseil Municipal convoqué le vendredi 21 Mars se réunit le mardi 1<sup>er</sup> avril à 19h 15 sur l'ordre du jour suivant :**

- 1)Délibération sur l'emplacement du transformateur SICAE.
- 2)Délibération sur les surveillances de car.
- 3)Inauguration des douches stade de foot.
- 4)Questions diverses.

### **1)Délibération sur l'emplacement du transformateur SICAE :**

Monsieur le maire explique que la SICAE doit trouver un emplacement pour l'installation d'un nouveau transformateur afin de renforcer la puissance électrique du village et prévoir une éventuelle extension en terme d'habitation.

Après avoir consulté plusieurs particuliers, la SICAE s'est retournée vers la commune pour trouver un emplacement de 4x3 pour ce transformateur. Monsieur le maire propose un emplacement communal près du lavoir.

Monsieur le maire trouvant cette opération intéressante pour la commune dans la mesure où par ailleurs :

- La SICAE s'engage à refaire une partie du chemin du noyer (les 2/3 environs) puisque la ligne sera enterrée.
- le virage à l'intersection de la route du Luat et du chemin des noyers pourra être élargi afin de faire passer le bus de l'école
- La SICAE s'engage à construire un transformateur en pierre et tuiles et à buser une partie de l'accès au lavoir.

Après en avoir délibéré l'ensemble des élus vote cette délibération et donne son accord.

# Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

## 2) Délibération pour la surveillance des cars :

L'an dernier le Conseil avait proposé, à titre d'expérience, que ce soit Bruno Fromentin qui assure cette surveillance afin de faire des économies.

Il s'avère que cette charge perturbe beaucoup trop le travail de Bruno Fromentin.

Le Conseil décide de revenir pour cette année à la formule initiale tout en souhaitant que soit lancé un appel aux parents qui souhaiteraient aider la collectivité dans cette tâche de surveillance des cars comme cela se fait dans de très nombreuses communes.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la question du versement des indemnités de surveillance et cela durant quatre fois un quart d'heure par jour sur la base du BO de l'Éducation nationale fixant le taux des travaux supplémentaires effectués par les enseignants des écoles.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal se prononce favorablement au versement de cette indemnité à Sébastien CHAVANON, Directeur et Mmes Christine VERRIER et Rachel RICHARD, adjointes pour la surveillance du car.

Le règlement se fera trimestriellement à partir d'un état des services accomplis fourni par le Directeur en Mairie.

## 3) Inauguration des douches au stade de foot :

Sur une idée de Monsieur Bachelard, Monsieur le maire propose au conseil de recevoir à la mairie les équipes de foot d'Auger Saint Vincent et d'aller en délégation inaugurer les nouvelles douches au stade.

Le Conseil suggère d'organiser cela le samedi 27 septembre à 11h.

## 4) Questions diverses.

### F. Dalongeville :

J'ai suivi un fourgon Mercedes Sprinter de couleur blanche la semaine dernière car le comportement du conducteur me paraissait suspect. En raison de la multiplication des vols ces derniers mois, il est important de redoubler de vigilance.

### E. Herbain :

Regrette que les fleurs n'aient pas été arrosées partout dans le village comme elles l'ont été à Villeneuve et à Saint Mard.

Par ailleurs E. Herbain demande ou en est le dossier des travaux à effectuer sur les parcelles privées à Saint-Mard. Monsieur le Maire demande à F. Frizon et F. Meunier de se réunir afin de décider de la conduite à tenir pour boucler ce dossier.

### F. Frizon :

A la suite des dégradations constatées dans les vestiaires du stade lors de la rencontre avec le Football club de Béthisy et de la réclamation formulée par la commune, une réponse contestant la responsabilité du club de Béthisy nous a été adressée. L'enquête de gendarmerie à la suite de notre plainte suit son cours.

A la suite de la modification des règles de recensement de la population, notre commune aura à procéder à un recensement exhaustif tous les cinq ans, pour la première fois en 2007.

A l'occasion de la commémoration de la libération de la France par les alliés en juin 1944, un hommage particulier sera rendu aux aviateurs Anglais et Canadiens tombés à Auger en collaboration avec nos concitoyens ayant gardé la mémoire de cet événement et, si possible celle des associations d'anciens de la RAF.

# Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

## M.Sagie :

Tout se prépare bien pour la course et pour la brocante. A ce propos Monsieur le maire fait remarquer que si le Comité des fêtes le décidait il serait d'accord, l'an prochain, pour faire un arrêté bloquant la rue du raguet et la rue Rambure.

## V.Joly :

Point sur le Budget 1<sup>er</sup> semestre 2003 : Au 1<sup>er</sup> juillet les dépenses de fonctionnement ont été de 75 124.4€ soit 31.8% du budget total. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 61 547.97€ soit 25% du budget total (non inclus la cuve incendie de Villeneuve et la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de St Mars).

Conclusion : les chiffres montrent une bonne gestion du budget 2003 pour le 1<sup>er</sup> semestre avec la même continuité pour le 2<sup>ème</sup> semestre.

## Le maire :

\*Informe les élus de la suppression des poteaux électriques entre Bazoche et Auger.

\*Le rendez-vous sur la Place d'Auger des vieilles voitures participants à la rencontre organisée par Villeneuve sur Verberie a été un succès, malgré le retard sur l'horaire des participants.

\*Propose que Bruno Fromentin suive une formation de garde Champêtre.

\*Demande que la commissions urbanisme et sécurité se réunisse avant la fin du mois de septembre afin de fixer les orientations pour 2004 et les budgéter. Par ailleurs Monsieur le maire est ulcéré quand il entend dire (par quelques personnes qui s'abstiennent de s'informer de la vie communale) que les élus ne se préoccupent pas de la sécurité dans notre village alors qu'il s'agit d'un des axes prioritaires, avec l'eau, de l'action du Conseil.

\*La réception des travaux de la cuve incendie, autre axe de sécurité prioritaire, sera organisée avec les élus, la DDE et la société qui a effectué les travaux.

\*Monsieur le Maire à reçu l'autorisation de la SNCF pour que Monsieur Brasseur puisse stationner son camion à la gare d'Ormoy Villers. Il pense que cela est une nouvelle qui devrait satisfaire tout le monde.

**Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close et la séance est levée à 21 heures.**

**Le Maire**

**Le Secrétaire**

**Les Membres du Conseil Municipal**